



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Nettoyant textile

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Nettoyant textile

Numéro du produit 003426(FA)

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES

TEL: 03 20 28 06 30

Fabricant TETROSYL LIMITED  
Bury  
Lancashire  
England  
BL9 7NY

0161 764 5981  
0161 797 5899  
info@tetrosyl.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 161 764 5981

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F+;R12.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Nettoyant textile

### Pictogramme de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

### Étiquetage des détergents

5 - < 15% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface anioniques, < 5% parfums, Contient Benzisothiazolinone, Methylisothiazolinone

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>PETROLEUM GASES, LIQUEFIED</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 68476-85-7	Numéro CE: 270-704-2

<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Flam. Gas 1 - H220	F+;R12.

<b>DIPROPYLENE GLYCOL MONOMETHYL ETHER</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 34590-94-8	Numéro CE: 252-104-2
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119450011-60-XXXX

<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Non classé.	-

<b>ETHANOL</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6

<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11

## Nettoyant textile

<b>IPA</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R67	
<b>HYDROXYDE DE POTASSIUM</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 1310-58-3	Numéro CE: 215-181-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487136-33
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R35 Xn;R22	
<b>MÉTHANOL</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 2 - H330 STOT SE 1 - H370	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25	
<b>BUTYL HYDROXY TOLUENE</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 128-37-0	Numéro CE: 204-881-4	
Facteur M (chronique) = 1		
<b>Classification</b> Aquatic Chronic 1 - H410	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. Xi;R36/37/38. R53.	
<b>DIPHENYL ETHER</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 101-84-8	Numéro CE: 202-981-2	
<b>Classification</b> Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> N;R51/53.	

## Nettoyant textile

<b>HYDROXYDE DE SODIUM</b>			<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-0000	
<b>Classification</b>		<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Skin Corr. 1A - H314		C;R35	
Eye Dam. 1 - H318			

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Des symptômes d'oedème pulmonaire (essoufflement) peuvent se développer jusqu'à 24 heures après l'exposition. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter l'oeil. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. En raison de la nature physique de cette substance, le risque d'ingestion est minime.

## Nettoyant textile

<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée/eczema.
<b>Contact oculaire</b>	Irritation sévère, brûlure et larmolement. Les vapeurs, spray ou poussières peuvent provoquer une irritation oculaire chronique ou des lésions oculaires. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Extrêmement inflammable. Risque sérieux d'explosion lorsque les vapeurs sont exposées aux flammes. Risque d'explosion à la chaleur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Risque de ré-inflammation après l'extinction de l'incendie. Risque d'explosion. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.
----------------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.
--	---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Nettoyant textile

### Méthodes de nettoyage

Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Eliminer toute source d'inflammation. Porter un équipement de protection approprié pour toute exposition prolongée, et/ou à de fortes concentrations en vapeurs, spray ou brouillard. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger contre les dommages physiques et/ou la friction. Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Ne pas stocker pendant de longues périodes. Ne pas stocker en quantités importantes. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### PETROLEUM GASES, LIQUEFIED

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1000 ppm 1750 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 1250 ppm 2180 mg/m<sup>3</sup>

#### DIPROPYLENE GLYCOL MONOMETHYL ETHER

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 308 mg/m<sup>3</sup>

\*

#### ETHANOL

## Nettoyant textile

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

### IPA

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

### HYDROXYDE DE POTASSIUM

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

### MÉTHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 260 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m<sup>3</sup>

\*

### BUTYL HYDROXY TOLUENE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup>

### DIPHENYL ETHER

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 7 mg/m<sup>3</sup>

### HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

WEL = Workplace Exposure Limit.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser une aspiration générale et locale antidéflagrante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

#### Protection des mains

Aucune protection des mains particulière recommandée. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.

#### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

#### Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Ne pas fumer dans la zone de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Aérosol.

## Nettoyant textile

<b>Couleur</b>	Jaunâtre.
<b>Odeur</b>	Fruitée.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé. Scientifiquement injustifié. Indéterminé. Scientifiquement injustifié.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 9.75
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé. Scientifiquement injustifié.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Impossibilité technique.
<b>Point d'éclair</b>	9°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé. Scientifiquement injustifié.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Scientifiquement injustifié. Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	0.992 @ °C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé. Scientifiquement injustifié.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé. Scientifiquement injustifié.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé. Scientifiquement injustifié.
<b>Viscosité</b>	<50 cPs @ 20 @ °C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
<b>Autres informations</b>	Aucun.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non pertinent.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.



## Nettoyant textile

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Aucune information disponible.

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 78 194,12

#### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 234 582,37

#### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 390,97

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Dépression du système nerveux central comprenant des effets narcotiques de type somnolence, narcose, perte de vivacité, altération des réflexes, manque de coordination et vertiges.

**Organes cibles** Système nerveux central

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Changements morphologiques potentiellement réversibles, mais qui s'accompagnent d'un dysfonctionnement marqué et clairement démontré des organes.

**Organes cibles** Peau

#### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non applicable.

#### **Information générale**

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

#### **Inhalation**

Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereuses par inhalation. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

#### **Ingestion**

Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

#### **Contact cutané**

Contient des ingrédients qui peuvent pénétrer la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **Contact oculaire**

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

#### **Dangers chroniques et aigus pour la santé**

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible.

#### **Voie d'exposition**

Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

## Nettoyant textile

<b>Organes cibles</b>	Système nerveux central Yeux Peau
<b>Symptômes</b>	Irritation cutanée. Irritation des yeux et des muqueuses. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.
<b>Considérations médicales</b>	Affections cutanées et allergies. Problèmes aux yeux déjà existants.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé. Scientifiquement injustifié.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Non disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets** Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1950

**N° ONU (IMDG)** 1950

## Nettoyant textile

N° ONU (ICAO) 1950

N° ONU (ADN) 1950

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Code de classement ADR/RID 5F

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Classe ADN 2.1

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) None

Groupe d'emballage (IMDG) None

Groupe d'emballage (ADN) None

Groupe d'emballage (ICAO) None

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Nettoyant textile

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
-----------------------	--

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Date de révision** 09/12/2015

**Révision** 28

**Remplace la date** 27/01/2015

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Phrases de risque dans leur intégralité** R11 Facilement inflammable.  
R12 Extrêmement inflammable.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R35 Provoque de graves brûlures.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.